



L'école saint Joseph de Mauléon a fêté ses 180 ans !



Le 17 mai 2025, l'école saint Joseph de Mauléon (79) fêtait ses 180 ans !!!! Le F. René Burgaud, fut le dernier frère à diriger l'école de 1978 à 1991, et y a développé diverses activités, la chorale « Alauda », entre autres (voir article-témoignage de F. René Burgaud dans la Lettre Provinciale n° 207). Cette célébration des 180 ans fut l'occasion de faire mémoire du passé.

Un peu d'histoire...

Il y a bientôt 180 ans, le 1^{er} janvier 1845, s'ouvrait à Mauléon l'école Saint Joseph dite « Ecole de Bourneau », grâce à la générosité de bienfaiteurs Mlle Hillerin et ses héritiers. « Cette œuvre bien comprise de la population reçut tous les garçons de Châtillon et la plupart de ceux de Saint-Jouin ». L'encadrement était assuré par quatre frères des Ecoles Chrétiennes pour trois classes et 161 élèves. Elle fut reconnue comme école communale jusqu'en 1881, date à laquelle les Frères des Ecoles Chrétiennes quittèrent Châtillon. Ils furent remplacés, la même année, par les Frères de Saint-Gabriel. Ceux-ci, au cours des 110 années (1881-1991) qu'ils ont dirigé et animé l'école, ont été heureux de contribuer à l'éducation et à la formation de générations de jeunes devenus aujourd'hui des responsables au sein de leur famille et dans la société civile. L'influence des frères et leur rayonnement ont donc dépassé, et largement, les limites de l'enceinte scolaire.



Tableau retrouvé par les équipes de l'APEL représentant l'école saint Joseph en 1845.

Il faut ajouter que parmi les nombreux frères qui sont passés dans les classes de l'école de Bourneau à Châtillon-sur-Sèvre puis à l'école Saint-Joseph de Mauléon, certains ne manquaient ni de caractère ni de savoir-faire. Il est heureux que le Frère Constantin, ou Louis Jacquet ou Monsieur Louis, (directeur de 1901 à 1913) homme d'un dynamisme hors du commun, au verbe haut et à l'imagination féconde, ait aussi aimé écrire et pas seulement des pièces de théâtre. Il nous a laissé des mémoires d'une saveur inégalable. Son passage à Châtillon y tient une bonne place car ce ne fut pas de tout repos, loin de là. Avec son ami, M. Henri de Beauregard, il dut faire face aux lois de sécularisation qui supprimèrent les congrégations religieuses et fermèrent les écoles qu'elles dirigeaient. C'est ainsi qu'entre 1901 et 1903, 13 écoles de frères furent fermées dans les environs de Châtillon. Mais M. Louis n'était pas homme à se laisser faire. Malgré les nombreuses visites des gendarmes venus faire inventaire et vérification d'identité qui, un jour, furent reçus par M. Henri de Beauregard, lui-même, juché sur son cheval, qui affirma, tout de go, être le propriétaire, par héritage, de l'école tout entière, mobilier et immobilier compris. Il y eut procès et condamnation en première instance, en appel, en cassation et M. Henri dut payer une amende de 500 francs mais l'école resta ouverte malgré tout avec deux frères sécularisés et peu d'élèves. Des activités extra-scolaires vinrent compléter l'emploi du temps : animation du Souvenir Vendéen, lancement de la Jeunesse Catholique, du Cercle Saint-Joseph, de la gymnastique, du théâtre dont le succès nécessita le déménagement, en l'espace d'une journée, d'une salle, depuis l'école de Bourneau jusqu'au vieux château. Bœufs, chevaux et bénévoles furent mis à contribution. Ils réussirent un tour de force qui ne manqua pas d'étonner son monde, clergé compris. De bonnes pages écrites par le F. Jacquet ont été rapportées dans les *Carnets du Pays Mauléonnais* édités par le *Bureau de Recherches Historiques et Archéologiques*. Elles valent leur pesant d'or.

Mais ce serait trop facile de placer sur un piédestal, un homme qui attirait la lumière et enthousiasmait les foules, qui avait le tempérament de feu des vieux chefs vendéens. D'autres travaillaient dans

l'ombre, les frères bien sûr, mais aussi les nombreux bénévoles qui ont permis de maintenir et de rénover l'école. On ne louera jamais assez ces travailleurs de l'ombre qui se levaient à chaque fois que l'on faisait appel à eux.

Les bienfaiteurs, à commencer par Mlle de Hillerin, qui avait légué sa fortune à M. Cousseau de L'Épinay avec la charge d'établir dans la maison où elle vécut, une école chrétienne pour les garçons. Les conditions du legs furent respectées à la lettre. Henri de Beauregard, propriétaire et bienfaiteur, versait un traitement annuel aux quatre frères. Les acteurs de terrain : organisme de gestion, association de parents d'élèves, appuyés et encouragés par le clergé local et la direction de l'enseignement catholique... ont pu, la main dans la main, avec de généreux bénévoles, maintenir l'œuvre dans une époque où les finances se faisaient rares : creusement d'un puits (1891), réfection de toiture (1952), création d'une cantine (1960), rénovation du bâtiment pour permettre l'ouverture du cours complémentaire (1960) et bien d'autres améliorations encore malgré les aléas de deux guerres qui obligèrent à loger des soldats français et allemands ou des groupes de réfugiés (1940). Après le départ des frères, réorganisation complète des bâtiments avec regroupement à Bourneau de tous les élèves (1995). C'est l'évêque de Poitiers, Mgr Rouet, en personne, qui vint bénir la nouvelle école.



L'école saint Joseph aujourd'hui...!

vaient s'accorder « un demi-congé ». *« Nous partions visiter les familles de nos élèves. Il fallait voir les étables, le jardin et les fleurs ; puis verre de vin, gâteaux, café. Deux visites constituaient un maximum. Parfois il fallait manger la soupe. Souvent nous récitons le chapelet avec les membres de la famille. D'autres fois, c'étaient des parties de cartes. La rentrée était tardive, à bicyclette, et les levers toujours aussi matinaux (4h30). Il va sans dire que : « ces sorties permettaient de mieux connaître les gens et le pays. **Il en résultait une symbiose très propice à l'éducation.** La population était très accueillante. »* Cité par F. Louis Bauvineau dans Histoire des Frères de Saint-Gabriel p 334.

A partir de 1951, grâce à la loi Baranger et surtout à la Loi Debré (31 décembre 1959) qui permit à l'enseignement privé de passer des contrats avec l'Etat, la situation financière des établissements libres s'améliora et permit de faire des travaux d'amélioration des locaux. Cependant, l'aide des bénévoles et l'organisation de fêtes restaient nécessaires. Bienfaiteurs et bénévoles continuèrent à être sollicités et répondaient généreusement.

La manifestation du 17 mai a mis en lumière toute cette longue histoire et ce dévouement, souvent discret. Toutes les parties prenantes le méritent bien. Ce regard sur le passé a aussi été une occasion pour la communauté éducative actuelle, de renouveler son dynamisme au service de l'éducation des jeunes qui lui sont confiés. La fidélité aux valeurs du passé n'empêche pas les progrès et les initiatives adaptées au temps présent. C'est le plus sûr moyen d'ouvrir un chemin d'avenir pour l'établissement et ses élèves pour le meilleur service des familles.

Bon vent à l'école Saint-Joseph, elle a encore de beaux jours devant elle mais cela exige de la persévérance dans l'effort et une vision claire de l'avenir.

** Pour plus d'informations sur l'histoire de l'école saint Joseph, consulter le livre de F. René Burgaud intitulé : « 150 ans d'histoire avec une école du Mauléonnais ».*

*F. Georges Le Vern, fsg
Cté de la Maison provinciale*